

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse | 19097 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

Signataire
Lynda Routhier

Date
1.1 12 août 2026

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	44
Analyse des charges	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse (ci-après la « municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L

CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A122005

Lévis, le 12 août 2026

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1	4 585 432	4 716 205	4 604 931
Compensations tenant lieu de taxes	2	186 391	133 713	126 904
Quotes-parts	3			
Transferts	4	552 075	1 183 783	1 647 406
Services rendus	5	541 050	791 139	704 125
Imposition de droits	6	79 000	386 554	131 780
Amendes et pénalités	7	2 000	2 234	6 330
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	23 000	80 225	72 070
Autres revenus	10		354 569	488 087
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	5 968 948	7 648 422	7 781 633
Charges				
Administration générale	14	986 907	959 313	917 260
Sécurité publique	15	662 769	884 931	684 792
Transport	16	1 567 420	1 633 205	1 455 576
Hygiène du milieu	17	1 437 250	1 559 122	1 481 256
Santé et bien-être	18	2 500	3 777	7 682
Aménagement, urbanisme et développement	19	116 764	117 315	166 368
Loisirs et culture	20	1 288 841	1 398 357	1 375 023
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	199 625	199 737	189 763
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	6 262 076	6 755 757	6 277 720
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(293 128)	892 665	1 503 913
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		18 662 159	17 158 246
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		18 662 159	17 158 246
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		19 554 824	18 662 159

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 286 278	1 882 710
Débiteurs (note 5)	2	3 952 000	3 806 175
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	5 238 278	5 688 885
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	458 659	844 369
Revenus reportés (note 11)	12	70 736	61 896
Dette à long terme (note 12)	13	6 441 806	6 991 801
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	79 827	77 501
	16	7 051 028	7 975 567
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(1 812 750)	(2 286 682)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	21 033 513	20 608 468
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	190 101	202 132
Stocks de fournitures	20	10 216	10 216
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	133 744	128 025
	23	21 367 574	20 948 841
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	19 554 824	18 662 159
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	19 554 824	18 662 159
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	19 554 824	18 662 159
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(293 128)	892 665	1 503 913
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	1 541 472)	1 893 084)
Produit de cession	3			16 960
Amortissement	4		1 116 427	1 050 676
(Gain) perte sur cession	5			13 599
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(425 045)	(811 849)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		12 031	46 545
Variation des stocks de fournitures	10			5 138
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(5 719)	(9 396)
	13		6 312	42 287
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(293 128)	473 932	734 351
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(2 286 682)	(3 021 033)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(2 286 682)	(3 021 033)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(1 812 750)	(2 286 682)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - Conversion des devises.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	892 665	1 503 913
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 116 427	1 050 676
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Gain sur disposition	4.1		13 599
	5	2 009 092	2 568 188
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(145 825)	1 276 457
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(383 384)	447 486
Revenus reportés	9	8 840	10 776
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10		
Propriétés destinées à la revente	11	12 031	46 545
Stocks de fournitures	12		5 138
Autres actifs non financiers	13	(5 719)	(9 396)
	14	1 495 035	4 345 194
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (	1 541 472) (	1 893 084)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16		16 960
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 (	) (	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(1 541 472)	(1 876 124)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (	) (	)
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 (	) (	)
Cession	23		
	24		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25		
Remboursement de la dette à long terme	26 (	558 400) (	557 000)
Variation nette des emprunts temporaires	27		(170 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	8 405	(20 244)
Autres			
▪	29.1		
	30	(549 995)	(747 244)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	(596 432)	1 721 826
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	1 882 710	160 884
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	1 882 710	160 884
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	1 286 278	1 882 710

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité est constituée en vertu du *Code municipal du Québec*.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la municipalité comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s’étend au-delà de l’exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d’immobilisations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l’acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l’amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures	5 à 50 ans
Bâtiments (a)	5 à 40 ans
Véhicules	5 à 25 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 15 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 20 ans

(a) Les coûts de mise hors service d’immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une période de 33 ans.

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L’amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l’état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l’excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à un tel actif est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations définies

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux renseignements complémentaires de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

- Mesures d'allègement fiscal transitoires :
 - Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2025, la municipalité a adopté les recommandations du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la municipalité qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences auraient dû être adoptées par la municipalité pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2022 mais la municipalité n'avait pas adopté ces nouvelles exigences à cette date. La municipalité a fait le choix, au 31 décembre 2025, d'une application rétroactive modifiée pour l'adoption de ces nouvelles exigences.

Cette modification comptable a entraîné une augmentation (diminution) des postes suivants des états financiers :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
	\$	\$
État des résultats :		
Excédent (déficit) de l'exercice	(4 539)	(8 877)
Excédent (déficit) accumulé au début	(8 877)	
Excédent (déficit) accumulé à la fin	(13 416)	(8 877)
État de la situation financière :		
Autres passifs	79 827	77 501
Actifs financiers nets (dette nette)	(79 827)	(77 501)
Immobilisations corporelles	66 610	68 624
Excédent (déficit) accumulé	(79 827)	(77 501)
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) :		
Solde au début	(79 827)	(77 501)
Solde à la fin	(79 827)	(77 501)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 1 286 278	1 882 710
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 1 286 278	1 882 710
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 1 286 278	1 882 710
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 1 190 192	1 882 710
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux excédents de fonctionnement affectés, aux fonds réservés pour le fonds de roulement et réserves financières.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 199 737 \$ (189 763 \$ en 2024). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 142 422 \$ (144 932 \$ en 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

5. Débiteurs

		2025	2024
Taxes municipales	9	265 482	382 591
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	3 357 819	3 015 466
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	120 077	307 966
Organismes municipaux	13	84 821	19 748
Autres			
▪ Autres à recevoir	14.1	131 179	80 404
▪ Provision pour mauvaises créances	14.2	(7 378)	
	15	3 952 000	3 806 175
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 969 237	2 236 795
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	1 969 237	2 236 795
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	7 378	
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	331 397	447 334
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	864 846	938 828
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25	1 730 430	1 139 800
Ministère de la Culture et des Communications	26		
Autres ministères/organismes	27	431 146	489 504
	28	3 357 819	3 015 466

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,44 % à 5,3 % (1,44 % à 5,5 % au 31 décembre 2024) et viennent à échéance au plus tard en 2035.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 414 671 \$, portent intérêt à des taux variant de 2,8 % à 3,72 % et viennent à échéance au plus tard en 2034.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

6. Prêts

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪	31.1		
	32		
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

Note

7. Placements de portefeuille

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34		
Autres placements	35		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

Note

8. Autres actifs financiers

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41		
Autres			
▪	42.1		
	43		

Note

9. Emprunts temporaires

La municipalité bénéficie d’une ouverture de crédit bancaire de 800 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 % (4,7 %; 5,7 % en 2024) et renouvelable annuellement.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	181 717	497 616
Salaires et avantages sociaux	45	148 945	155 461
Dépôts et retenues de garantie	46	74 684	137 979
Provision pour contestations d'évaluation	47		
Autres			
▪ Autres à payer	48.1	15 450	15 450
▪ Intérêts courus	48.2	37 863	37 863
	49	458 659	844 369

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

11. Revenus reportés

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50	35 686	27 531
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ Subvention RIRL	55.1	935	250
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Location de glaces	62.1	34 115	34 115
	63	70 736	61 896

Note

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,54	5,30	2026	2030	64	6 472 100	7 030 500
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	6 472 100	7 030 500
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(30 294)	(38 699)
					72	6 441 806	6 991 801

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2026	73		3 649 800			3 649 800
2027	74		323 400			323 400
2028	75		819 100			819 100
2029	76		1 604 800			1 604 800
2030	77		75 000			75 000
2031 et plus	78					
	79		6 472 100			6 472 100
Intérêts et frais accessoires	80			(	)	
	81		6 472 100			6 472 100

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l’année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

		2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82		
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84		
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85		
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87	60 514	54 052
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89		
	90	60 514	54 052

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

14. Autres passifs

		2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	79 827	77 501
Autres			
▪	93.1		
	94	79 827	77 501
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	77 501	75 244
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97 (	)	(
Charge de désactualisation ¹	98	2 326	2 257
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	79 827	77 501

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la municipalité sont reliées au désamiantage de ses bâtiments.

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments, dont l'échéancier des travaux est inconnu, représente l'ensemble du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3 %
Période d'actualisation (a)	28 ans
Taux d'inflation	2 %

(a)La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service d'immobilisations, qui s'échelonne en général sur une période de un an.

Les coûts estimés pour réaliser les travaux de mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 167 138 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	12 621 801	947 738		13 569 539
Eaux usées	102	5 668 612	826 626		6 495 238
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	9 008 600	1 269 600		10 278 200
Autres					
▪ Autres	104.1	1 143 405	47 287		1 190 692
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	6 903 283			6 903 283
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	1 607 362	33 326		1 640 688
Ameublement et équipement de bureau	109	167 751			167 751
Machinerie, outillage et équipement divers	110	1 662 232			1 662 232
Terrains	111	299 297			299 297
Autres	112				
	113	39 082 343	3 124 577		42 206 920
Immobilisations en cours	114	1 662 264	(1 583 105)		79 159
	115	40 744 607	1 541 472		42 286 079
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	5 296 051	311 048		5 607 099
Eaux usées	117	3 154 310	116 599		3 270 909
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	4 779 353	292 312		5 071 665
Autres					
▪ Autres	119.1	384 267	66 011		450 278
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	3 997 480	232 822		4 230 302
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	959 726	52 167		1 011 893
Ameublement et équipement de bureau	124	164 871	465		165 336
Machinerie, outillage et équipement divers	125	1 400 081	45 003		1 445 084
Autres	126				
	127	20 136 139	1 116 427		21 252 566
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	20 608 468			21 033 513
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	(	)	(	)
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

16. Propriétés destinées à la revente

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132	190 101	202 132
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	190 101	202 132
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	190 101	202 132

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note

18. Autres actifs non financiers

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	133 744	128 025
Autres			
▪	144.1		
	145	133 744	128 025

Note

19. Obligations contractuelles

La municipalité s’est engagée, en vertu de contrats échéant à différentes dates jusqu’en 2030, à verser des sommes totalisant 76 385 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s’élèvent à 57 455 \$ en 2026, à 5 485 \$ en 2027, à 4 315 \$ en 2028, à 4 480 \$ en 2029 et à 4 650 \$ en 2030.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Office municipal d'habitation de la municipalité

L'Office municipal d'habitation de Montmagny-Bellechasse, la municipalité et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation, et la municipalité subventionne le solde du déficit.

20. Droits contractuels

La municipalité reçoit annuellement des subventions du MAMH pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les encaissements prévus en intérêts totalisent 231 809 \$ sur une période de 10 ans. L'échéancier de ces subventions est de 56 520 \$ en 2026, de 46 815 \$ en 2027, de 36 796 \$ en 2028, de 26 529 \$ en 2029 et de 21 434 \$ en 2030.

La municipalité reçoit annuellement des subventions du MAMH pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés pour lesquels elle n'a pas contracté d'emprunt. Les encaissements prévus en intérêts totalisent 59 583 \$ sur une période de 10 ans. L'échéancier de ces subventions est de 12 587 \$ en 2026, de 10 837 \$ en 2027, de 9 059 \$ en 2028, de 7 354 \$ en 2029 et de 5 917 \$ en 2030.

La municipalité a également conclu un contrat de déneigement avec le MTQ échéant en 2027, prévoyant la perception de sommes totalisant 30 400 \$. Les revenus à percevoir au cours des prochains exercices s'élèvent à 19 000 \$ en 2026 et à 11 400 \$ en 2027.

De plus, la municipalité a conclu un contrat pour l'exploitation du casse-croûte de l'aréna échéant en 2029, prévoyant la perception de sommes totalisant 12 697 \$. Les revenus à percevoir au cours des prochains exercices s'élèvent à 3 288 \$ en 2026, à 3 420 \$ en 2027, à 3 556 \$ en 2028 et à 2 433 \$ en 2029.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

La municipalité est conjointement responsable avec d’autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse. Au 31 décembre 2025, la portion de la dette à long terme attribuable à la municipalité s’élève à 1 007 143 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

Voir note 3, « Modifications de méthodes comptables ».

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

26. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Au cours de l’exercice, il n’y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d’exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu’une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n’est pas important, puisque ceux-ci jouissent d’une excellente réputation sur les marchés financiers. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des actifs financiers en souffrance, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	259 267	219 049
Entre un an et deux ans	41 228	39 621
Entre deux et trois ans	12 157	2 680
Plus de trois ans	8 281	7 856
Sous-total	320 934	269 206
Moins : Provision pour créances douteuses	(7 378)	0
Total	313 556	269 206

La variation de la provision pour créances douteuses de l’exercice s’explique comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	0	0
Perte de valeur comptabilisée aux résultats	7 378	
Montants radiés		
Montants recouvrés		
Solde à la fin	7 378	0

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme et les débiteurs. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2024) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer, à l'exception des retenues à la source et de certaines charges sociales à payer	366 198			
Dette à long terme	3 830 532	1 352 777	1 742 516	
Total	4 196 730	1 352 777	1 742 516	

Fonds de roulement

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 150 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations ainsi que des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure, en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues, ainsi que de l'échéancier des travaux, qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget 2025		Réalisations 2025	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	
Revenus					
Fonctionnement					
Taxes	1	4 585 432	4 716 205		
Compensations tenant lieu de taxes	2	186 391	133 713		
Quotes-parts	3				
Transferts	4	352 525	361 721		
Services rendus	5	541 050	791 139		
Imposition de droits	6	79 000	386 554		
Amendes et pénalités	7	2 000	2 234		
Revenus de placements de portefeuille	8				
Autres revenus d'intérêts	9	23 000	80 225		
Autres revenus					
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10				
Autres	11		339 569		
Effet net des opérations de restructuration	12				
	13	5 769 398	6 811 360		
Investissement					
Taxes	14				
Quotes-parts	15				
Transferts	16	199 550	822 062		
Imposition de droits	17				
Autres revenus					
Contributions des promoteurs	18				
Autres	19		15 000		
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20				
Effet net des opérations de restructuration	21				
	22	199 550	837 062		
	23	5 968 948	7 648 422		

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget 2025		Réalizations 2025	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	
Revenus	24	5 968 948	7 648 422		
Charges					
Administration générale	25	932 069	945 648	13 665	
Sécurité publique	26	622 012	849 577	35 354	
Transport	27	1 247 496	1 231 877	401 328	
Hygiène du milieu	28	1 173 167	1 125 872	433 250	
Santé et bien-être	29	2 500	3 777		
Aménagement, urbanisme et développement	30	116 764	117 315		
Loisirs et culture	31	1 177 534	1 165 527	232 830	
Réseau d'électricité	32				
Frais de financement	33	199 625	199 737		
Effet net des opérations de restructuration	34				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	790 909	1 116 427 (	1 116 427)	
	36	6 262 076	6 755 757		
Excédent (déficit) lié aux activités	37	(293 128)	892 665		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(293 128)	892 665	1 503 913
Moins : revenus d'investissement	2 (	199 550)(	837 062)(	1 304 473)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(492 678)	55 603	199 440
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	790 909	1 116 427	1 046 248
Produit de cession	5			16 960
(Gain) perte sur cession	6			13 599
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	790 909	1 116 427	1 076 807
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9		12 031	46 545
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11		12 031	46 545
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	273 231)(	290 842)(	293 867)
	18	(273 231)	(290 842)	(293 867)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	)	136 807)(	)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			3 150
Excédent de fonctionnement affecté	21			10 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(25 000)	7 262	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(25 000)	(129 545)	13 150
	26	492 678	708 071	842 635
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		763 674	1 042 075

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	837 062	1 304 473
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	)(	)
Sécurité publique	3 (	)(	20 262)
Transport	4 (	1 394 747)(	1 670 954)
Hygiène du milieu	5 (	30 553)(	201 868)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	2 110)(	)
Loisirs et culture	8 (	114 062)(	)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)
	11 (	1 541 472)(	1 893 084)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	)(	)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	136 807	
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	214 577	158 469
Excédent de fonctionnement affecté	17	632 483	199 961
Réserves financières et fonds réservés	18		
	19	983 867	358 430
	20	(557 605)	(1 534 654)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	279 457	(230 181)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	1 428 947	1 447 716	1 394 819
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	297 953	294 415	243 128
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	2 701 968	2 853 393	2 573 366
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	145 021	145 020	122 315
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	54 604	54 605	63 329
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		112	4 119
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	778 024	778 159	743 818
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	2 500	3 777	7 682
Autres	18	62 150	62 133	74 468
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	790 909	1 116 427	1 050 676
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21.1			
	22	6 262 076	6 755 757	6 277 720

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 110 904	1 866 566
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 027 454	1 360 177
Réserves financières et fonds réservés	3	162 738	165 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	622 000)(	655 900)
Financement des investissements en cours	5	(467 023)	(746 479)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	17 342 751	16 672 795
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	19 554 824	18 662 159

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	2 110 904	1 866 566
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	2 110 904	1 866 566

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Assainissement	12.1	51 391	51 391
▪ Eau potable	12.2	104 376	104 376
▪ Développement domiciliaire	12.3	361 107	846 058
▪ Parc riverain	12.4	8 237	8 237
▪ Salle Claude-Marquis	12.5	74 000	74 000
▪ Sécurité incendie	12.6	78 386	78 386
▪ Redevances éoliennes	12.7	26 675	26 675
▪ Parcs et terrains de jeux	12.8	91 450	91 450
▪ Pluvial et sanitaire	12.9	30 000	30 000
▪ Sécurité civile	12.10	7 883	7 883
▪ Voirie	12.11	22 699	15 000
▪ Aréna	12.12	35 000	
▪ Soccer	12.13		26 721
▪ Matières résiduelles	12.14	25 000	
▪ Hôtel de ville	12.15	35 000	
▪ Projets communautaires	12.16	76 250	
	13	1 027 454	1 360 177
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 027 454	1 360 177

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	17		
Autres			
▪	18.1		
	19		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
Service de l'eau	20		
Autres			
▪	21.1		
	22		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	23	150 000	150 000
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Montant non réservé			
Administration municipale	27		
Organismes contrôlés et partenariats	28		
Fonds local d'investissement	29		
Fonds local de solidarité	30		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	12 738	15 000
Autres			
▪	32.1		
	33	162 738	165 000
	34	162 738	165 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35	()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37	()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38	()	()
Autres	39	()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40	()	()
	41	()	()
Assainissement des sites contaminés	42	()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43	()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44	()	()
Autres			
▪	45.1	()	()
	46	()	()
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	47	()	()
Utilisation du fonds de roulement	48	()	()
Autres			
▪	49.1	()	()
	50	()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51	()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	52	()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53	()	()
Autres			
▪ Remboursement de la dette	54.1	(622 000)	(655 900)
	55	(622 000)	(655 900)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	56		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59		
Autres			
▪	60.1		
	61		
	62	(622 000)	(655 900)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63	91 174	91 174
Investissements à financer	64 (	558 197)(	837 653)
	65	(467 023)	(746 479)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	21 033 513	20 608 468
Propriétés destinées à la revente	67	190 101	202 132
Prêts	68		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	21 223 614	20 810 600
Ajustements aux éléments d'actif	72		
	73	21 223 614	20 810 600
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	74 (	6 441 806)(	6 991 801)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (	30 294)(	38 699)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	1 969 237	2 236 795
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	622 000	655 900
	79 (	3 880 863)(	4 137 805)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 (	)(	)
	81 (	3 880 863)(	4 137 805)
	82	17 342 751	16 672 795

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 ()	()
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 ()	()
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres		
▪	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2025

2024

Informations complémentaires

Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet (en années)	45		
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

20252024

Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	(	)(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	(	)(
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	(	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

Ce régime est offert à tous les employés permanents de la municipalité. Dans le cadre de celui-ci, les employés contribuent à hauteur de 6,76 % de leur salaire régulier, tandis que la municipalité verse une contribution pouvant atteindre 6,78 % de ce même salaire.

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	60 514	54 052
	110	60 514	54 052

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111

Description des régimes et autres renseignements

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		

Description du régime

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TAXES		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	3 009 252	3 052 914	3 000 934
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	309 968	312 930	311 320
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			16
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	101 981	103 253	90 767
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10		4 528	
	11	3 421 201	3 473 625	3 403 037
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	373 707	396 761	375 309
Égout	13	315 960	363 575	362 414
Traitement des eaux usées	14	55 080	59 116	58 900
Matières résiduelles	15	407 484	406 944	390 659
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres	17.1			
Centres d'urgence 9-1-1	18	12 000	16 184	14 612
Service de la dette	19			
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21			
Activités d'investissement	22			
	23	1 164 231	1 242 580	1 201 894
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	1 164 231	1 242 580	1 201 894
	28	4 585 432	4 716 205	4 604 931

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	7 803	7 845	7 803
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	175 588	122 358	115 588
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	183 391	130 203	123 391
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	37	2 500	2 454	2 411
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38	500	1 056	1 102
Taxes d'affaires	39			
	40	3 000	3 510	3 513
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
	43			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises				
autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45			
	46			
	47	186 391	133 713	126 904

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	48			10 441
Sécurité publique				
Police	49			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51		4 592	562
Sécurité civile	52			
Autres	53			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	105 476	113 927	113 722
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63	7 000		26 028
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			
Réseau de distribution de l'eau potable	65	32 777	32 777	35 289
Traitement des eaux usées	66			
Réseaux d'égout	67			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74		3 153	2 194
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	76			
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	80			
Rénovation urbaine	81			
Promotion et développement économique	82			
Autres	83			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	84	5 446	5 446	19 688
Activités culturelles				
Bibliothèques	85			
Autres	86			
Réseau d'électricité	87			
	88	150 699	159 895	207 924

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	89			
Sécurité publique				
Police	90			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	95	23 800	758 563	1 304 457
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98			
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105	175 750	30 050	
Réseau de distribution de l'eau potable	106			
Traitement des eaux usées	107			
Réseaux d'égout	108			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113			
Cours d'eau	114			
Protection de l'environnement	115			
Autres	116			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125		33 449	
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	199 550	822 062	1 304 457

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134			
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	201 826	201 826	135 025
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138			
Autres	139			
	140	201 826	201 826	135 025
TOTAL DES TRANSFERTS	141	552 075	1 183 783	1 647 406

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
Sécurité publique				
Police	146			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148	12 000	30 635	11 951
Sécurité civile	149			
Autres	150		3 336	2 410
	151	12 000	33 971	14 361
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	152	20 100	20 598	20 788
Enlèvement de la neige	153			
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156			
	157	20 100	20 598	20 788
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158			
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160	5 000	8 674	4 526
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165	500		189
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	5 500	8 674	4 715

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	171		
Autres	172		
Autres	173		
	174		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	175		
Rénovation urbaine	176		
Promotion et développement économique	177		
Autres	178		
	179		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	180		
Activités culturelles			
Bibliothèques	181		
Autres	182		
	183		
Réseau d'électricité	184		
	185	37 600	63 243
			39 864

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	186			
Évaluation	187			
Autres	188	3 800	3 403	4 338
	189	3 800	3 403	4 338
Sécurité publique				
Police	190			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192			
Sécurité civile	193	5 000	20 618	7 414
Autres	194			
	195	5 000	20 618	7 414
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	196	1 300	667	9 071
Enlèvement de la neige	197			
Autres	198			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203			
	204	1 300	667	9 071
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	205	5 000	6 931	5 072
Réseau de distribution de l'eau potable	206			
Traitement des eaux usées	207	41 500	47 911	31 422
Réseaux d'égout	208	6 500	5 633	6 690
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209		4 737	7 867
Matières recyclables	210			
Autres	211			
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213			
Autres	214			
	215	53 000	65 212	51 051

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	221	2 000	2 100	2 700
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223			
Autres	224			
	225	2 000	2 100	2 700
Loisirs et culture				
Activités récréatives	226	438 350	635 854	589 377
Activités culturelles				
Bibliothèques	227		42	310
Autres	228			
	229	438 350	635 896	589 687
Réseau d'électricité				
	230			
	231	503 450	727 896	664 261
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	541 050	791 139	704 125

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	233	9 000	17 750	9 856
Droits de mutation immobilière	234	70 000	368 804	121 924
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236			
	237	79 000	386 554	131 780
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	238	2 000	2 234	6 330
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	239			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	240	23 000	80 225	72 070
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241			(13 599)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243		193 775	492 521
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248			
Autres	249			
Redevances réglementaires	250			
Autres	251		160 794	9 165
	252		354 569	488 087
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	253			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil	1	83 087	83 132	
Greffé et application de la loi	2	20 000	15 281	
Gestion financière et administrative	3	758 435	767 598	13 665
Évaluation	4	61 047	60 447	
Gestion du personnel	5			
Autres				
▪ Dépenses électorales	6.1	9 500	11 812	
▪ Autres	6.2		7 378	
	7	932 069	945 648	13 665
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police	8	281 705	281 705	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	9			
Autres	10	294 130	500 896	35 354
Sécurité civile	11	16 297	19 418	
Autres	12	29 880	47 558	
	13	622 012	849 577	35 354
TRANSPORT				
Réseau routier				
Voirie municipale	14	626 592	632 998	331 530
Enlèvement de la neige	15	503 853	484 554	69 003
Éclairage des rues	16	15 500	18 459	
Circulation et stationnement	17	41 750	36 065	
Transport collectif				
Transport en commun	18	59 801	59 801	
Transport aérien	19			
Transport par eau	20			
Autres	21			795
	22	1 247 496	1 231 877	401 328

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	233 553	229 708	152 973
Réseau de distribution de l'eau potable	24	139 154	133 832	158 734
Traitement des eaux usées	25	259 211	241 475	4 945
Réseaux d'égout	26	56 749	21 977	116 598
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	27	337 125	340 267	
Élimination	28			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	29	45 059	57 687	
Tri et conditionnement	30	300		
Matières organiques				
Collecte et transport	31			
Traitement	32			
Matériaux secs	33			
Autres	34	1 000		
Plan de gestion	35			
Autres	36			
Cours d'eau	37	45 936	40 400	
Protection de l'environnement	38		5 311	
Autres	39	55 080	55 215	
	40	1 173 167	1 125 872	433 250
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Habitation				
Logement social	41	2 500	3 777	
Autres	42			
Sécurité du revenu	43			
Autres	44			
	45	2 500	3 777	

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Budget 2025		Réalisations 2025	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	46	86 497	80 422	
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	47			
Autres biens	48			
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	49	30 267	36 893	
Tourisme	50			
Autres	51			
Autres	52			
	53	116 764	117 315	
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
Centres communautaires	54	119 474	151 297	17
Patinoires intérieures et extérieures	55	736 396	710 734	164 143
Piscines, plages et ports de plaisance	56	16 298	12 063	1 680
Parcs et terrains de jeux	57	231 066	230 880	66 990
Parcs régionaux	58			
Expositions et foires	59			
Autres	60			
	61	1 103 234	1 104 974	232 830
Activités culturelles				
Centres communautaires	62	11 983	11 970	
Bibliothèques	63	62 317	48 583	
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	64			
Autres ressources du patrimoine	65			
Autres	66			
	67	74 300	60 553	
	68	1 177 534	1 165 527	232 830

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Budget 2025		Réalisations 2025	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	
	RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69			
	FRAIS DE FINANCEMENT				
	Dette à long terme				
	Intérêts	70	199 625	199 625	
	Autres frais	71			
	Autres frais de financement				
	Avantages sociaux futurs	72			
	Autres	73		112	
		74	199 625	199 737	
	EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75			
	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	790 909	1 116 427 (	1 116 427)

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse | 19097 |

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus ¹	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	228 196	750 392
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	198 147	657 420
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	998 957	328 712
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	47 287	
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14	33 449	
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	33 326	73 491
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement divers	19	2 110	83 069
Terrains	20		
Autres	21		
	22	1 541 472	1 893 084

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	228 196	750 392
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	198 147	657 420
Autres infrastructures	5	1 046 244	328 712
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	68 885	156 560
	12	1 541 472	1 893 084

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	4 793 705		290 842	4 502 863
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	4 793 705		290 842	4 502 863
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 236 795		267 558	1 969 237
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 236 795		267 558	1 969 237
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	2 236 795		267 558	1 969 237
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 236 795		267 558	1 969 237
	19	7 030 500		558 400	6 472 100
Dette en cours de refinancement	20 ()				
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	7 030 500		558 400	6 472 100

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dette à long terme	1	6 472 100	7 030 500
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	558 197	837 653
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7		
Débiteurs	8	1 969 237	2 236 795
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10		
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	5 061 060	5 631 358
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
	13		
Endettement net à long terme	14	5 061 060	5 631 358
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15	1 007 143	623 963
Communauté métropolitaine	16		
Autres organismes	17		
Endettement total net à long terme	18	6 068 203	6 255 321
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	6 068 203	6 255 321
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme ÉcoÉnergie 360 (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Administration générale				
Greffé et application de la loi	1			
Évaluation	2	60 447	60 447	57 930
Autres	3	114 481	114 481	106 487
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	16 298	16 298	15 491
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	59 801	59 801	33 025
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	337 125	337 125	341 282
Cours d'eau	13	10 936	10 936	9 592
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	55 080	55 215	55 283
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	58 497	58 497	64 456
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	29 267	29 267	27 408
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	24 209	24 209	22 844
Activités culturelles	23	11 883	11 883	10 020
Réseau d'électricité				
	24			
	25	778 024	778 159	743 818

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		2025	2024
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 541 472	1 893 084
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 541 472	1 893 084

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)
Administration municipale					
Cadres et contremaîtres	1	4,00	40,00	7 991,00	369 884
Professionnels	2				
Cols blancs	3	3,00	38,00	7 552,00	250 510
Cols bleus	4	10,00	40,00	24 993,00	573 761
Policiers	5				
Pompiers	6	4,00	40,00	5 748,00	179 683
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7				
	8	21,00		46 284,00	1 373 838
Élus	9	7,00			73 878
	10	28,00			1 447 716

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas être déposés au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	A M C mé
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	1				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		9 015	21 035	
Réseau de distribution de l'eau potable	3	32 777			
Traitement des eaux usées	4				
Réseaux d'égout	5				
Autres	6	313 501	776 297	23 414	
	7	346 278	785 312	44 449	

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1	112	4 119
Évaluation	2		
Autres	3		
	4	112	4 119
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	5 784	6 087
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	5 784	6 087
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	70 260	75 980
Enlèvement de la neige	12	12 849	15 038
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	83 109	91 018
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	85 780	61 990
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	85 780	61 990
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	24 952	26 549
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	24 952	26 549
Réseau d'électricité			
	42		
	43	199 737	189 763

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
	1.1	Maire	16 428	8 214	4 353	2 177
	1.2	Conseiller	5 471	2 735		
	1.3	Conseiller	5 471	2 735		
	1.4	Conseiller	5 471	2 735		
	1.5	Conseiller	5 471	2 735		
	1.6	Conseiller	5 471	2 735		
	1.7	Conseiller	5 471	2 735		
	2		49 254	24 624	4 353	2 177

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	150 000 \$
Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	☐ ☒
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025	3	\$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	☒ ☐
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44	_____	\$
Constatés au cours de l'exercice	45	_____	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3^e paragraphe du 2^e alinéa de l'article 117.1 LAU.

47 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

48 _____ 1 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

49 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

50 _____ 115 859 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

51 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

52 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 _____ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

67 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes

68 _____ \$

b) autres formes d'aide

69 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

70 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

71 _____ \$

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?

72 ☐ ☒

Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?

73 ☐ ☐

Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025

74 _____ \$

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025

75 _____ \$

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

76 _____ 79 919 \$

Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

77 _____ 18 110 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

78 _____ 15 351 \$

Chaussées pavées - entretien préventif

79 _____ 75 164 \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

80 _____ 73 651 \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

81 _____ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

82 _____ \$

Systèmes de drainage

83 _____ \$

Abords de routes

84 _____ 11 200 \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

85 _____ 175 366 \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

86 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

87 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

88 _____ 193 476 \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 89 260706-28
- b) Date d'adoption de la résolution 90 2026-07-28

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

91 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 92 260512
- b) Date d'adoption de la résolution 93 2026-05-06

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 94
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 95

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)

96

2
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8)

97

2
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)

98

2
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)

99
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)

100

Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité

- h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16)

101

210
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16)

102

116
- j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16)

103

2

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

104

X

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité	OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ». Si oui, les Normes comptables pour le secteur public exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?	1 ☐	☒
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	2 ☐	☐
3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	3 ☒	☐
Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.		
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	4 ☐	☒
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	5 ☐	☒
La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.		
6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	6 ☐	☒
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	7 ☐	☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Informations additionnelles

Nom du directeur général	9 Lynda Routhier
Adresse courriel du directeur général	10 dg@saint-charles.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-08-12

Nom du signataire : Lynda Routhier

Fonction du signataire : Directrice générale

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2026-08-11 14:51

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse | 19097 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	5 769 398	6 811 360	6 477 160
Investissement	2	199 550	837 062	1 304 473
	3	5 968 948	7 648 422	7 781 633
Charges				
	4	6 262 076	6 755 757	6 277 720
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(293 128)	892 665	1 503 913
Moins : revenus d'investissement	6 (	199 550)(	837 062)(	1 304 473)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(492 678)	55 603	199 440
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	790 909	1 116 427	1 046 248
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (	273 231)(	290 842)(	293 867)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (	)(	136 807)(	)
Excédent (déficit) accumulé	12	(25 000)	7 262	13 150
Autres éléments de conciliation	13		12 031	77 104
	14	492 678	708 071	842 635
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		763 674	1 042 075

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	1 286 278	1 882 710
Débiteurs	2	3 952 000	3 806 175
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4		
Autres	5		
	6	5 238 278	5 688 885
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8		
Créditeurs et charges à payer	9	458 659	844 369
Revenus reportés	10	70 736	61 896
Dette à long terme	11	6 441 806	6 991 801
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12		
Autres	13	79 827	77 501
	14	7 051 028	7 975 567
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(1 812 750)	(2 286 682)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	21 033 513	20 608 468
Autres	17	334 061	340 373
	18	21 367 574	20 948 841
Excédent (déficit) accumulé	19	19 554 824	18 662 159

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 110 904	1 866 566
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Assainissement	2.1	51 391	51 391
▪ Eau potable	2.2	104 376	104 376
▪ Développement domiciliaire	2.3	361 107	846 058
▪ Parc riverain	2.4	8 237	8 237
▪ Salle Claude-Marquis	2.5	74 000	74 000
▪ Sécurité incendie	2.6	78 386	78 386
▪ Redevances éoliennes	2.7	26 675	26 675
▪ Parcs et terrains de jeux	2.8	91 450	91 450
▪ Pluvial et sanitaire	2.9	30 000	30 000
▪ Sécurité civile	2.10	7 883	7 883
▪ Voirie	2.11	22 699	15 000
▪ Aréna	2.12	35 000	
▪ Soccer	2.13		26 721
▪ Matières résiduelles	2.14	25 000	
▪ Hôtel de ville	2.15	35 000	
▪ Projets communautaires	2.16	76 250	
	3	1 027 454	1 360 177
Réserves financières			
Service de l'eau	4		
Autres			
▪	5.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	6	150 000	150 000
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	7		
Fonds local d'investissement	8		
Fonds local de solidarité	9		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	10	12 738	15 000
Autres			
▪	11.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	12 (	622 000)(	655 900)
Financement des investissements en cours	13	(467 023)	(746 479)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	14	17 342 751	16 672 795
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	15		
	16	19 554 824	18 662 159

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	5 061 060	5 631 358
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	6 068 203	6 255 321

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	4 502 863	4 793 705
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	1 969 237	2 236 795
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	6 472 100	7 030 500

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	4 585 432	4 716 205	4 604 915
Compensations tenant lieu de taxes	13	186 391	133 713	126 904
Quotes-parts	14			
Transferts	15	352 525	361 721	342 949
Services rendus	16	541 050	791 139	704 125
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	81 000	388 788	138 110
Autres	18	23 000	419 794	560 157
	19	5 769 398	6 811 360	6 477 160
Investissement				
Taxes	20			16
Quotes-parts	21			
Transferts	22	199 550	822 062	1 304 457
Autres	23		15 000	
	24	199 550	837 062	1 304 473
	25	5 968 948	7 648 422	7 781 633

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget 2025	Réalisations 2025	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement
Administration générale	1	932 069	945 648	13 665
Sécurité publique				
Police	2	281 705	281 705	
Sécurité incendie	3	294 130	500 896	35 354
Autres	4	46 177	66 976	
Transport				
Réseau routier	5	1 187 695	1 172 076	400 533
Transport collectif	6	59 801	59 801	
Autres	7			795
Hygiène du milieu				
Eau et égout	8	688 667	626 992	433 250
Matières résiduelles	9	383 484	397 954	
Autres	10	101 016	100 926	
Santé et bien-être	11	2 500	3 777	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	12	86 497	80 422	
Promotion et développement économique	13	30 267	36 893	
Autres	14			
Loisirs et culture	15	1 177 534	1 165 527	232 830
Réseau d'électricité	16			
Frais de financement	17	199 625	199 737	
Effet net des opérations de restructuration	18			
	19	5 471 167	5 639 330	1 116 427
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	790 909	1 116 427 (	1 116 427)
	21	6 262 076	6 755 757	

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	837 062	1 304 473
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	1 541 472)(	1 893 084)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4		
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	136 807	
Excédent accumulé	6	847 060	358 430
	7	(557 605)	(1 534 654)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	279 457	(230 181)

Extrait du rapport financier, page S14

Paraphe
UR



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 400
5700, rue J.-B.-Michaud
Lévis (Québec) G6V 0B1

T 418 835-3965

Aux membres du conseil municipal de
Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse (ci-après la « municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux

circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Lévis
Le 12 août 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122005